

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE C

Descriptif :

Le permis de conduire de catégorie C autorise la conduite des véhicules affectés au transport de marchandises ou de matériels. Le véhicule peut être attelé d'une remorque dont le poids total en charge (PTAC) est inférieur ou égal à 750 kg.

Objectifs :

Etre capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises ou de matériels dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut-être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kgs de PTAC.

Public concerné :

Tout public

Pré-requis et conditions d'accès :

- être âgé d'un moins 21 ans
- être titulaire du permis de conduire catégorie B en cours de validité
- être reconnu apte médicalement (visite obligatoire chez un médecin agréé)
- savoir lire et écrire
- avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.
- Si dernier permis obtenu a plus de 5 ans, il faut passer l'épreuve théorique.

Durée : 70 heures

Compétences visées :

Acquérir dans le respect des règles de sécurité, les compétences techniques, réglementaires, professionnelles et relationnelles permettant de se présenter aux épreuves d'examen du permis de conduire de la catégorie C

Qualification des intervenant :

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R)

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes adaptées à la formation des adultes
- salle de cours équipées de moyens multimédia
- piste aménagée pour la partie plateau
- véhicule porteur adapté à l'enseignement
- fiche de suivi et livret d'apprentissage
- fourniture de support pédagogique (thèmes, questions orales, fiches orales)

Effectifs :

- maximum 4 stagiaires par véhicule

Programme :

hors circulation :

- connaître les règles élémentaires de sécurité liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident.
- Avoir des connaissances sur le rôle du transport routier ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant sur les temps de conduite et repos et l'utilisation du chronotachygraphe)
- avoir des connaissances en mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence sur la sécurité.
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul.
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant le départ. Maîtriser le véhicule en marche arrière. Effectuer des arrêts de précision.

circulation :

- montrer une maîtrise des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses
- montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet

Modalité d'évaluation :

- Maîtriser le maniement du véhicule, ou de l'ensemble dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité.
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation .
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

La grille d'évaluation d'examen repose sur l'analyse des compétences citée en dessus.

- La formation est sanctionnée par le passage du permis de conduire et examen final de la catégorie du permis. Délivrance du titre par la Préfecture si réussite

Dispositif de suivi :

- Les feuilles d'émargements sont signées chaque jour par le stagiaire et le formateur et une attestation de stage est délivrée à la fin de la formation.

Prix de la formation :

- 1880 euros

véhicules pour l'enseignement

- catégorie C : RENAULT PREMIUM 280 D

A la fin de chaque formation, nous remettons une fiche d'évaluation aux stagiaires afin de nous permettre d'améliorer nos connaissances et de leur transmettre un savoir et un savoir faire approprié à leur demande.

